

Février 2021

Avernes

Bulletin Municipal



Sommaire

Le mot du maire	p.2
Voeux du maire	p.3
Actualités municipales	p.7
Du côté de nos jeunes	p.16
A l'école	p.19
Environnement	p.22
Histoire de culture	p.23
Le coin des associations	p.26
Dans nos environs	p.29
Mon village	p.31



Il y a encore un an, les vœux de nouvelle année étaient l'occasion pour les habitants de se retrouver, de partager la galette, d'échanger sur les projets du village. Tout comme vous, l'équipe municipale, le personnel communal aurions tant aimé partager ce moment convivial avec vous.

Les circonstances qui envahissent notre quotidien depuis mars 2020 en ont décidé autrement et nous font perdre tradition, vie sociale, amicale et festive. Il est vrai que depuis sa prise de fonction en mai 2020, l'équipe municipale a immédiatement été confrontée aux problématiques liées à la gestion de la pandémie COVID19. Ces contraintes ont limité nos champs d'actions, ce qui nous rend encore plus fiers des actions réalisées en 2020.

Peu de choses sont « comme avant » mais voyons plus avant, appuyons-nous sur toutes ces énergies qui se sont mobilisées, sur cet esprit de solidarité qui s'est réveillé, sur tous les professionnels qui œuvrent quotidiennement pour autrui. J'en profite pour remercier chaleureusement nos soignants, nos infirmières, nos commerçants, artisans, nos enseignants, nos associations, nos bénévoles, nos pompiers, nos gendarmes, l'ensemble de nos élus et notre personnel communal pour les services qu'ils rendent et pour l'aide, le soutien et le réconfort qu'ils apportent.

Mes pensées vont également à ceux qui souffrent, qui ont perdu un être cher et je souhaite beaucoup de courage à tous ceux qui ne peuvent pas exercer leur passion ou leur métier.

Nous serions tentés de dire « oublions cette année 2020 » ! NON, appuyons-nous sur les valeurs qui ont rejilli et mettons en avant les réussites !

Pensons aux changements opérés, à la solidarité renforcée, à l'entraide entre voisins, pour les courses par exemple. Pensons aux services mis en place envers les personnes les plus isolées ou envers nos seniors. Ayons confiance dans l'engouement constaté pour un nouveau mode de consommation, plus proche du terroir. Pensons à nos petits commerces de proximité toujours présents pour mieux nous servir.

Pour une bonne année 2021, **prenez soin de vous**. Et prenons soin de nous, collectivement aussi.

Ensemble, faisons de 2021 une année d'entraide. Collectivement, améliorons notre quotidien dans notre village, semons les graines d'où jailliront les projets qui amélioreront le bien vivre à Avernès.

Et maintenant place à l'arbre qui a poussé en 2020 et aux bourgeons qui écloront en 2021 !

**Votre maire,
Chrystelle NOBLIA**

Cérémonie des vœux

Retrouvez ici la retranscription de la cérémonie des vœux du maire, accessible en vidéo sur la page d'accueil du site internet ainsi que la page facebook de la commune.

Vie économique

Nous vous avons entendus. En décembre 2020, nous avons proposé un premier marché de produits locaux. Puis nous avons répondu à un appel à projet lancé par le P.N.R.V.F. (Parc naturel régional du Vexin français) pour proposer un nouveau mode de commercialisation et distribution en circuit court des produits locaux.

Pour 2021, fort du succès de ce premier marché, nous nous mobilisons pour le pérenniser une fois par mois. Nous avons également prévu de finaliser le projet et mettre en place des casiers automatiques pouvant recevoir des produits locaux.

Animation

Il est vrai que la crise sanitaire est venue fortement perturber notre programme. Mais parce que donner vie à notre village est essentiel, toute l'équipe a tenu à organiser pour vous en 2020 des moments festifs, lorsque cela était possible et en les adaptant au contexte sanitaire. Nous sommes donc venus frapper à vos portes au mois de mai, pour remettre une rose à chaque dame à l'occasion de la fête des mères. Nous avons pu partager un grand moment de convivialité lors de la journée champêtre qui regroupait le salon des activités et le repas champêtre. Enfin, le Père Noël est passé à Aavernes et a offert à chaque enfant de moins de 6 ans un cadeau. Nous avons remis à chacun de nos aînés de plus de 70 ans un coffret gourmand.

Pour 2021, nous espérons vous retrouver à nouveau, et surtout renouer avec toutes nos fêtes, notamment avec la brocante si chère à tous. Alors à très vite, et prenez soin de vous.

Culture

Voici quelques mots des projets à venir de la commission culture. Pour le premier semestre 2021, tout d'abord le petit festival, qui allie théâtre et musique, se déroulera du mardi 23 au dimanche 28 mars inclus. Un concert à l'église St Lucien d'Aavernes le dimanche 9 mai avec Ismaël Ledesma et son trio, harpiste mondialement connu. Alors si les conditions sanitaires le permettent, à très très vite, merci, portez-vous bien.

Sécurité

Au niveau de la sécurité, nous avons en 2020 équipé les zones d'accueil du public, mairie, école, en outils de protection contre la COVID (gel hydro-alcoolique, plexiglass, masques). Au niveau de la sécurité routière, nous avons étudié en invitant les riverains et les parents d'élèves, une modification de la circulation rue du Marché à proximité de l'école.

En 2021 sont prévus, la mise en place de ce plan de circulation après une période probatoire, la réfection du plateau devant la mairie, la relance du dossier inondation avec le SIBVAM* et l'achat groupé de batardeaux, la planification de l'étude avec le département sur la sécurité routière D43 et D81.

Équipement et services

2020 a été marquée par :

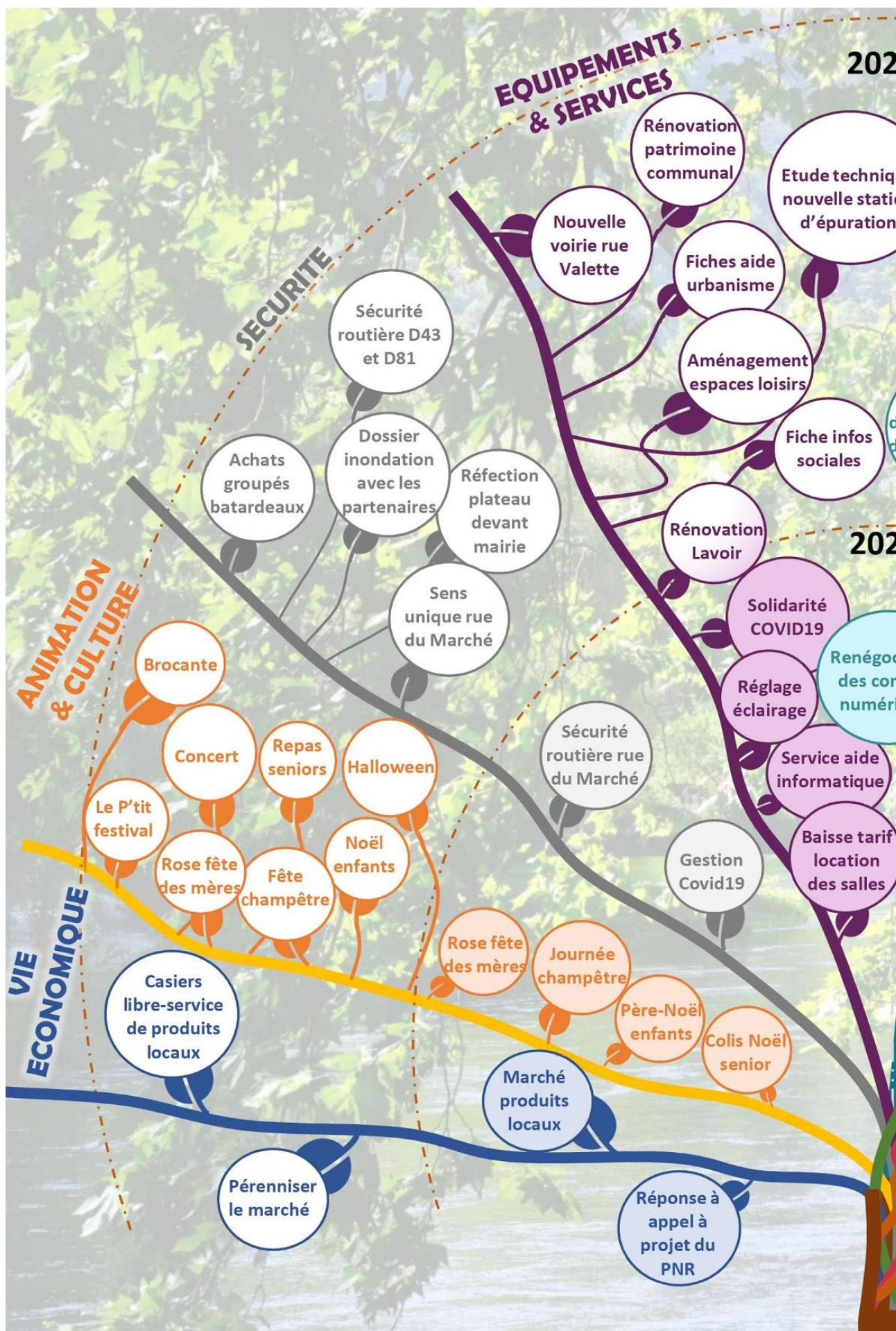
- la baisse des tarifs de location des salles municipales pour les habitants,
- la mise en place d'un service d'aide informatique, notamment pour les démarches administratives,
- une vaste action de solidarité pour aider les habitants dans cette période de pandémie (fabrication et distribution de masques, aide aux personnes fragiles),
- enfin une modification du système d'éclairage public.

En 2021, nous allons :

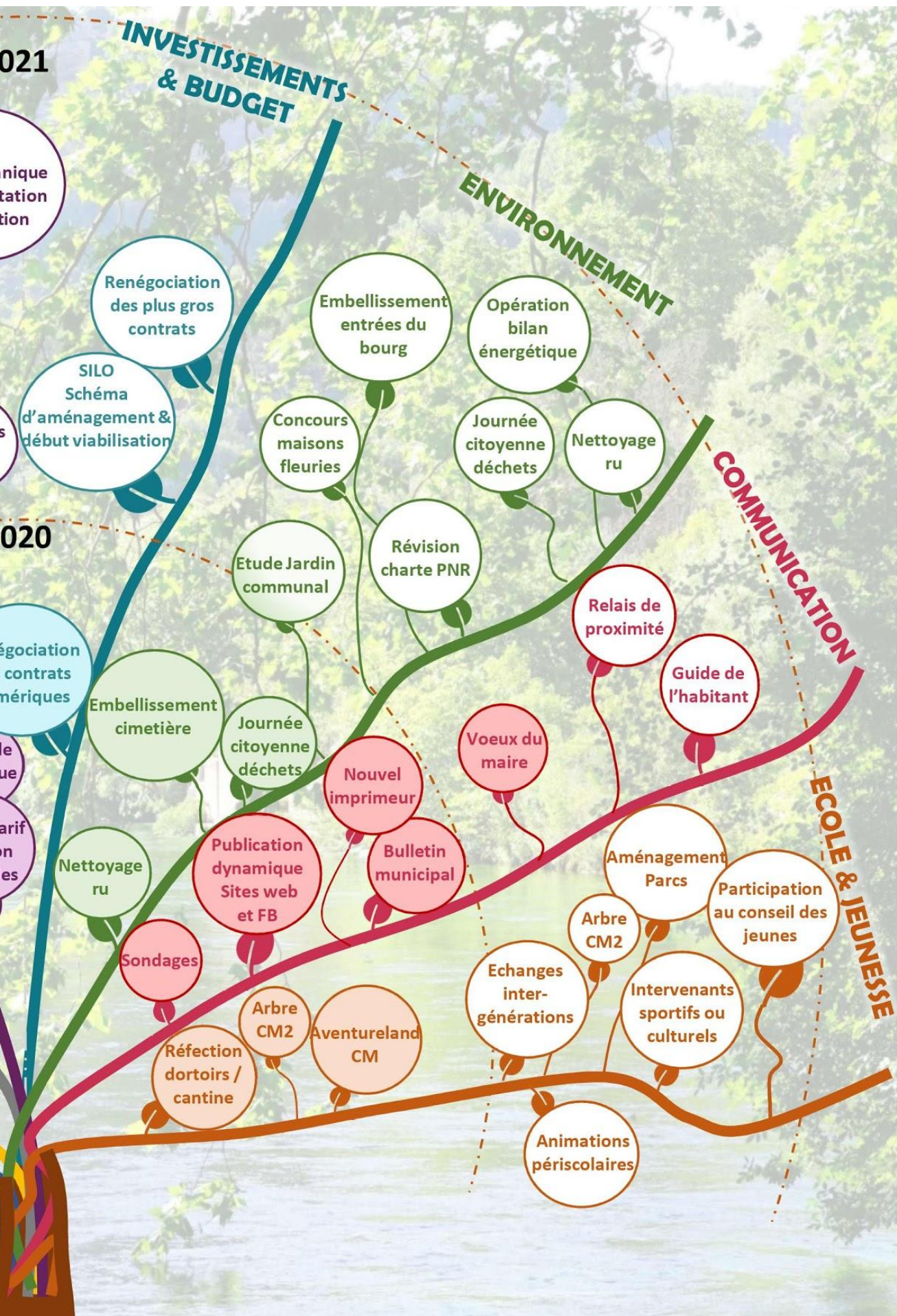
- entreprendre les travaux de rénovation du lavoir rue du Ruisseau et la réfection de la rue Valette,
- proposer des fiches d'aide pour les dossiers d'urbanisme et des fiches d'informations sociales,
- continuer à faire avancer le projet de nouvelle station d'épuration avec le SIARP*,
- effectuer des travaux de rénovation du patrimoine communal, en particulier les églises Saint-Lucien et Saint-Martin.

*SIBVAM : Syndicat Intercommunal Bassin Versant Aubette Meulan, SIARP : Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise

Cérémonie des vœux



Cérémonie des vœux



Cérémonie des vœux

Investissements & budget

Nous avons négocié dès 2020 quelques-uns des plus gros contrats tels que la téléphonie ou les photocopieurs.

Nous allons bien évidemment poursuivre ce travail d'optimisation budgétaire sur 2021 sur les plus gros postes de coûts. Enfin, un schéma d'aménagement de la zone de l'ancien silo va être proposé à l'Architecte des Bâtiments de France et, dès validation de ce schéma, nous lancerons les travaux de viabilisation.

Environnement

Vous avez été nombreux à avoir participé à la première journée citoyenne de ramassage de déchets. Près de 90 kgs retirés de nos chemins, ce n'est pas rien. À cette occasion, des jeux et animations ont été proposés avec des récompenses à la clé : tablettes d'emballage à la cire ainsi que des feuilles d'emballages alimentaires écologiques. Des opérations de nettoyage du ru ont également été réalisées, avec l'aide de quelques bénévoles. Grâce aux dons de fleurs d'un habitant, nous avons pu embellir les deux cimetières.

Pour 2021, nous allons poursuivre nos actions d'embellissement en aménageant notamment les entrées du bourg. Nous vous attendons également nombreux pour les prochaines journées citoyennes de ramassage de déchets et nettoyage du ru. Par ailleurs, nous travaillons à une opération groupée de bilan énergétique des maisons individuelles pour l'hiver prochain. Enfin, nous poursuivons l'étude démarrée l'année dernière du projet de jardin communal et de la valorisation du 7 rue de l'église.

Communication

Pour la communication en 2020, nous avons proposé une nouvelle version du bulletin municipal que vous avez été nombreux à apprécier. D'ailleurs, vous êtes quelques-uns à nous remonter vos suggestions par le biais des sondages. Cela nous est très utile, n'hésitez pas à continuer. Nous avons aussi renégocié les contrats d'impression et avons réduit leur coût de 30%. En parallèle, tous nos canaux de communication ont été exploités, dont Alertes Citoyens, avec une publication dynamique au fil de l'eau via Facebook et le site internet.

En 2021, en plus de pérenniser les actions 2020, nous travaillons à l'élaboration d'un guide de l'habitant avec la contribution de deux Avernois. Enfin, nous souhaitons également être au plus près des préoccupations des Avernois, via des relais de proximité.

Ecole & Jeunesse

En 2020, l'équipe périscolaire, la municipalité et des bénévoles ont participé à la réfection de la peinture de la cantine, et aménagé le dortoir. Une autre initiative de la commission périscolaire : valoriser le départ des CM2 vers le collège. Une sortie au parc AdventureLand en juin et la plantation le 11 novembre du cerisier.

Projets 2021 : faire des échanges inter générations, trouver des intervenants sportifs et culturels, continuer nos animations à thème.



Derniers travaux réalisés



Ces derniers mois ont vu plusieurs réalisations :

- Avant la Toussaint, pour honorer les défunts et accueillir leurs proches venant leur rendre visite, les **deux cimetières** ont été nettoyés et fleuris par quelques membres du Conseil Municipal grâce aux fleurs fournies par un habitant du village. Nettoyage et fleurissement des parterres centraux et bel aménagement du jardin du souvenir.
- Un grand nettoyage de l'ensemble de la **salle Kessel** a été fait par une équipe de conseillers avec l'aide de quelques associations (intérieur, extérieur et grenier).
- Les **illuminations** de Noël ont été installées début décembre avec une nouveauté cette année, un projecteur affichant de beaux flocons de neige sur la façade de la Mairie puis un message de bonne année.
- Une nouvelle Déclaration Préalable a été faite pour la **rénovation du lavoir rue du Ruisseau**, suite au refus de celle déposée par la précédente municipalité. Les travaux seront réalisés au printemps.
- La place **derrière l'église Saint-Lucien**, le lavoir et le ru ont été entièrement nettoyés.
- Les travaux de rénovation de **l'appartement du 54 Grande rue** ont été réalisés en vue de sa location.
- Après plusieurs semaines de relances du prestataire, les horaires de déclenchement de l'allumage et d'arrêt de **l'éclairage public** ont enfin pu être modifiés pour caler ceux-ci automatiquement sur la luminosité extérieure.



Commémoration du 11 novembre



En raison de la situation sanitaire, cette commémoration de l'armistice de la Grande Guerre s'est déroulée cette année en très petit comité. Un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts de Gadancourt puis à celui d'Avernes, suivi d'un hommage au cimetière sur les tombes de chaque ancien combattant mort pour la France.

Monsieur Henri DERRIEN a reçu le diplôme d'Honneur et la médaille de l'association d'anciens combattants "Le Souvenir" en remerciement de ses 30 années de porte-drapeau.

En reconnaissance de toutes ces années au sein de l'association et de sa participation active au devoir de mémoire, le Maire lui a remis la médaille d'Avernes. Monsieur Henri DERRIEN devient ainsi la première personne à recevoir cette distinction créée par le précédent maire Daniel BAILLEUX.



Repas des anciens

Nous n'avons pas pu retrouver nos aînés pour fêter la fin de l'année. Alors pour leur apporter un peu de réconfort, Madame le Maire ou l'un des ses adjoints a rendu visite à chacun d'eux pour leur offrir à domicile un coffret gourmand.

Ainsi, 105 colis ont été distribués à nos séniors de 70 ans et plus qui ont tous apprécié cette attention particulière et ce temps d'échange et d'écoute.



Marché de produits locaux



Beau succès pour notre première édition « Marché Produits Locaux »

93.5% des personnes ayant répondu à notre sondage du mois de juin étaient favorables à la mise en place d'un marché de produits locaux.

Nous vous avons entendus et vous avons proposé cette première édition le 12 décembre, dans une ambiance de Noël, dans la cour de l'école joliment décorée par de nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Vous avez pu y retrouver les différents produits du Vexin proposés par plus de 14 producteurs et artisans. Le Foyer rural était également au rendez-vous pour une vente de sapins et pour vous proposer le vin chaud. Les jeunes agriculteurs de l'Île de France ont bien voulu participer afin de présenter leur métier.

Plus de 500 visiteurs, dont M. Benjamin DEMAILLY, président du Parc naturel régional du Vexin français, et M. Antoine SAVIGNAT, député, sont venus découvrir ce premier marché de « Produits Locaux ».

Au vu du succès de cette première expérience, nous nous mobilisons pour pérenniser ce marché en 2021.



Noël et l'Épiphanie à l'église Saint-Lucien

Selon nos possibilités, fêter Noël et tout ce que cela représente, c'est un moment important à partager en famille, avec des amis, et bien d'autres personnes.

Mais, il y a aussi des situations particulières qui modifient nos habitudes.

Cette « Crèche » et la représentation de « l'Épiphanie » ont été créées autrement avec des poupons et des peluches à la dimension des enfants. Elle apporte beaucoup de douceur pour fêter la naissance de Jésus dans le monde entier.

L'Épiphanie, le 6 janvier, nous rappelle la longue route faite par les Mages pendant 12 jours pour accueillir sa naissance et apporter des présents. Elle se fête généralement le 2^{ème} dimanche après Noël.

Alors, Noël et l'Épiphanie (la galette des rois), c'est grâce à la naissance de Jésus... et à la visite du Père Noël, et tout le monde continue son chemin pour nous tous.





Un grand merci à toutes les personnes et aux enfants qui sont venus voir la Crèche et passer un moment dans l'église.

Merci aussi au Père Martin TACHOIRE d'avoir accepté cette proposition.

Danielle BAILLEUX



Agenda

fin février	Soirée choucroute , date à confirmer.	
14 mars 16:00	Ghislaine FOREST vous contera l'histoire de "Rafaelo et le rayon d'or". Dès 5 ans.	
23 au 28 mars	Le P'tit Festival , Théâtre et concert. 	
9 mai 16:00	Concert , "Ismael LEDESMA", Trio de harpe, violon, guitare. Eglise St Lucien d'Avernes. 	
30 mai	Fête des mères . Mesdames, vous serez à l'honneur. La commune vous offrira pour l'occasion une rose. 	
5-6 juin	Cabaret , notez la date ! 	
20 juin	Brocante . Un temps fort pour la vie de notre village que nous attendons tous.	

Toutes ces manifestations se tiendront dans le respect des gestes barrières et sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.



Sécurité routière

Circulation aux abords de l'école

Nous avons tous constaté des difficultés de circulation, en particulier aux heures d'entrées et de sorties de l'école, pouvant se révéler accidentogènes avec les enfants.

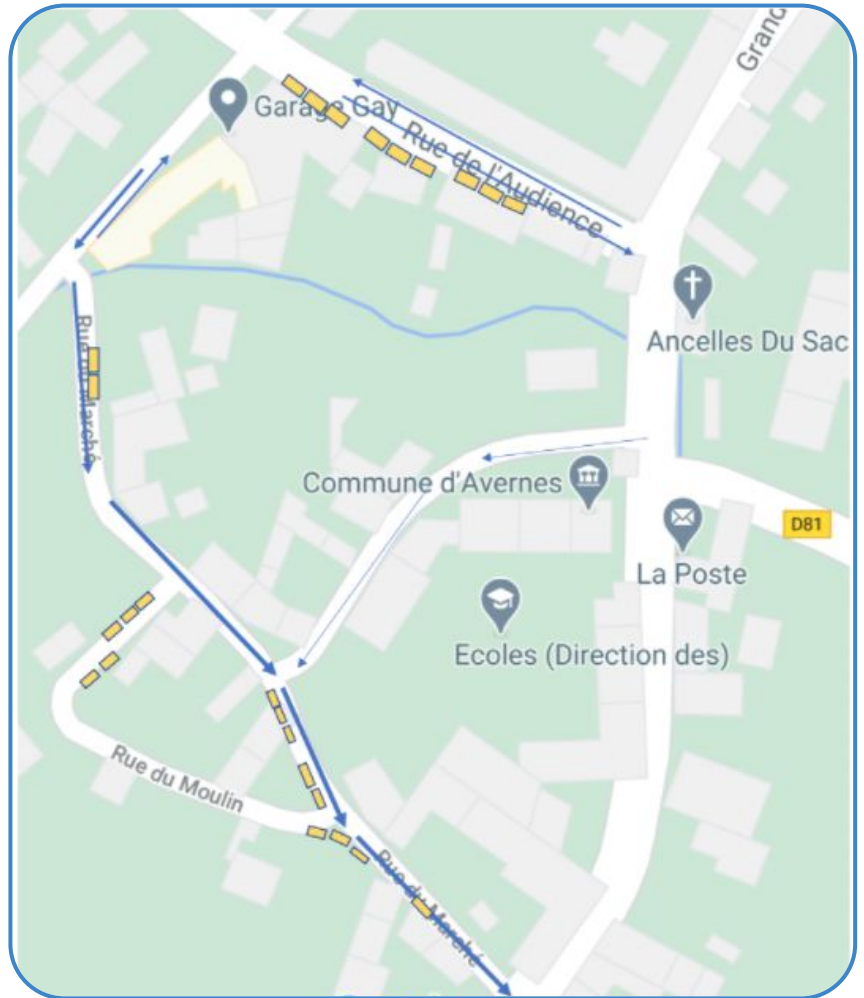
Nous avons réfléchi à un plan de circulation et de stationnement dans ce secteur.

La **rue du Marché sera mise en sens unique** dans le sens Gadancourt vers Grande rue et des **places de stationnement seront matérialisées au sol** ainsi que des interdictions (trottoirs jaunes).

Nous avons organisé des réunions avec les riverains directement concernés et les parents d'élèves. Les remarques que nous avons recueillies, nous ont permis d'amender ce plan de circulation. Dans les prochaines semaines, ce plan sera présenté et **discuté avec la gendarmerie**.

Ce plan de circulation sera mis en place avec une signalisation provisoire afin d'en évaluer, en conditions réelles, les effets. Durant cette **phase de tests**, nous recueillerons les avis des usagers, pour l'adapter au besoin et serons vigilants aux conséquences sur les rues avoisinantes.

En 2021, nous allons aussi lancer des études sur les autres quartiers et sur les deux départementales qui traversent le village, dans la même optique : **améliorer la sécurité routière dans notre village**.



Projet de plan de circulation

Révision de la charte du PNR

Le Parc Naturel Régional du Vexin français est en cours de révision de sa Charte.

Le renouvellement de ce document est l'occasion pour le Parc de se questionner sur les fondements du Parc, notamment sa **limite géographique** ou son mode d'intervention, mais aussi de déterminer les grands objectifs qu'il se fixe à l'horizon 2040.

Pour les signataires de la Charte, dont Aavernes fait partie, une conférence sur la révision de la Charte a été organisée le 28 septembre 2020, ainsi que des **ateliers techniques en décembre 2020 et janvier 2021**. C'est l'occasion d'échanger sur la totalité des sujets, dont les **possibilités d'extension du village, que l'on nomme 'zone blanche'**. Cette nouvelle charte engagera les signataires **jusqu'en 2040**.

Un **important travail de définition de cette nouvelle zone blanche a été mené par vos élus** avec le PNR pour rester en cohérence avec les principes des deux PLUs finalisés en 2020 et permettre à notre village de rester dynamique tout en préservant son caractère rural.



Sécurité inondations



La configuration géographique de notre village « dans une cuvette » requiert une grande vigilance lors de fortes pluies, avec comme conséquence un niveau du ru qui s'élève rapidement lorsque les eaux de ruissellement descendent des points hauts surplombant Avernoes. C'est pourquoi, dès l'annonce d'une forte pluviométrie, une **surveillance accrue est mise en place par l'équipe municipale**.

Pour apporter des solutions le plus en amont possible, des études ont été réalisées par les organismes en charge de cette compétence (SIBVAM Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Aubette de Meulan, prochainement SMSO Syndicat Mixte Seine Ouest). Dans quelques semaines, **ces experts partageront leurs conclusions** avec l'équipe municipale, les exploitants agricoles et les personnes intéressées. Ces réunions seront adaptées aux conditions sanitaires du moment.



Les bois ravins par la pluie.

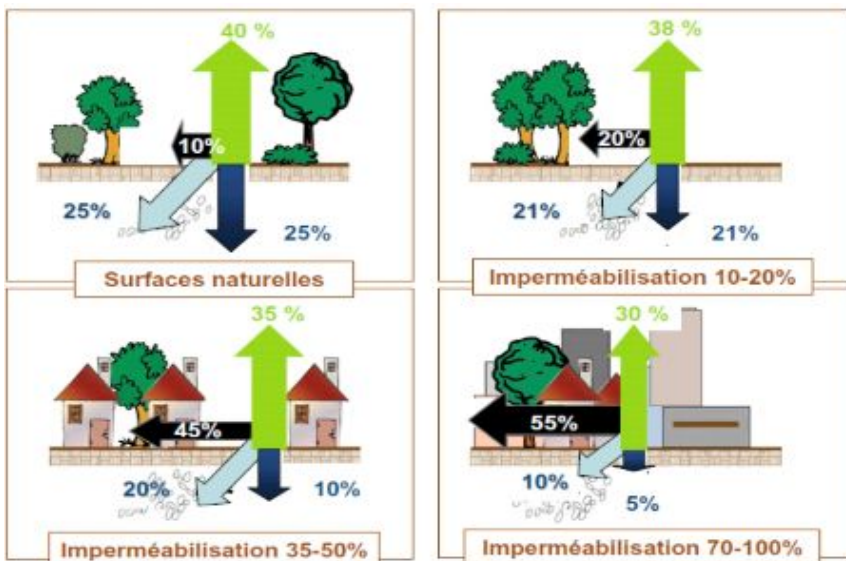
En attendant ces réalisations sur le bassin versant, des moyens sont mis en place afin de limiter au maximum les risques de voir le ru déborder. Tout ce que l'eau emporte va rapidement se retrouver dans un fossé, dans un avaloir, dans un réseau qui, une fois bouché, n'assurera plus son rôle et débordera, inondant champs, routes, chemins et fera monter le niveau du ru, jusqu'à dépasser le seuil dangereux si les pluies durent. Par conséquent, l'indispensable est **de dégager le passage des eaux qui ruissellent**: curage du ru, enlèvement des branches ou tout type d'obstacles, aménagement et entretien des fossés. La commune a entrepris des travaux en ce sens et le personnel communal est particulièrement attentif et actif sur ce sujet.

En plus de ces actions, les gestes de chacun bénéficient à l'ensemble des avernois, en particulier à ceux qui ont été déjà inondés dans le passé. En effet, chacun peut contribuer au bon écoulement des eaux, en veillant à **ne pas encombrer les avaloirs**, à **ne rien stocker sur les parties empruntées par les eaux de ruissellement ni sur les berges** et en **ôtant les déchets transportés**.

En parallèle il faut **maximiser les surfaces perméables aux eaux de pluie**. Concrètement, faire en sorte que l'eau reste sur les parcelles des habitations et donc **limiter** autant que possible le « **bétonnage** », privilégier les parties enherbées y compris sur son entrée de garage et **diriger les eaux de pluie sur sa propre parcelle** via des puisards.

Répartition des précipitations entre infiltration, ruissellement et évapotranspiration selon l'occupation des sols.

Le risque d'inondation augmente avec le taux de ruissellement (flèches noires).



Débris charriés



Une fois pleins les fossés débordent.



wikhydro.developpement-durable.gouv.fr/index.php/Les_ouvrages_de_gestion_a_la_source_des_eaux_pluviales

Résultats sondage Octobre 2020

Seulement 8 retours au dernier sondage, dont voici une synthèse des suggestions qui nous ont été remontées :

Pour le salon des activités édition 2021

- club de "loisirs créatifs".

Pour le repas champêtre

- pour les nouveaux habitants, mieux expliquer l'organisation (notamment apporter ses couverts/chaises).

Vos attentes en matière d'activité, événement, aménagement

- événements sportifs,
- goûters,
- installer des bancs sur les chemins,
- fête des pères,
- horaires de l'éclairage public,
- organiser une collecte de déchets verts au printemps et en automne,
- bornes de recharge pour voitures électriques,
- journée des Fleurs : achats / bourse d'échange.

Sécurité routière

- ralentisseurs,
- matérialiser passage piéton devant la mairie,
- agrandir trottoirs,
- vitesse aux entrées du village.

Événements culturels souhaités

- concours maisons fleuries,
- expositions à la mairie, la T'Avernes ou Foyer Rural,
- actions entre enfants et anciens,
- sortie en Angleterre.

Informations diffusées par AlertesCitoyens

- SMS très pratique.

Groupes de travail

- 4 volontaires pour l'aménagement du terrain multisport
- 1 volontaire pour l'embellissement du village.

Cette édition de bulletin ne comporte pas de sondage. Sans attendre le prochain, n'hésitez pas à nous remonter toutes vos suggestions ou remarques en écrivant directement à mairie@avernes95.fr.

Village très haut débit

VONum, syndicat en charge du déploiement de la fibre sur le Val d'Oise, a partagé l'état de la couverture en date de novembre 2020.

Actuellement, les FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) présents sur Aavernes sont :

- KNET
- Nordnet
- Orange
- Bouygues
- Videofutur
- Coriolis
- Ozone
- iBloo

Les **objectifs 2021 de VONum** viseront notamment à :

- développer des services aux entreprises,
- accompagner les PLU,
- commercialiser de nouvelles offres :
 - assister SFR sur l'ensemble du réseau
 - préparer l'arrivée de Free
 - améliorer les interactions avec les opérateurs.

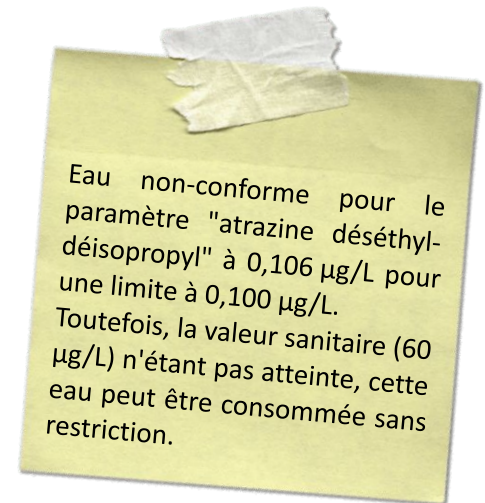
Vexin Centre			
	11437	10901	95 %
Communes	Cible convention	A date	Couverture
Ableiges	470	447	95%
Avernes	371	400	108%
Berville	155	149	96%
Boissy L Aillerie	861	757	88%
Breancon	184	194	105%
Brignancourt	102	114	112%
Chars	940	858	91%
Clery en Vexin	182	201	110%
Commeny	186	186	100%
Condecourt	262	245	94%
Cormeilles en Vexin	556	581	104%
Courcelles sur Viosne	149	116	78%
Fremainville	198	227	115%
Fremecourt	225	232	103%
Gouzangrez	75	76	101%
Grisy les platres	297	293	99%
Guiry en Vexin	102	82	80%
Haravilliers	249	247	99%
Le Bellay en Vexin	91	101	111%
le Heaulme	99	99	100%
Le Perchay	237	240	101%
Longuesse	239	251	105%
Marines	1710	1514	89%
Montgeroult	195	173	89%
Moussy	58	56	97%
Neuilly en Vexin	100	82	82%
Nucourt	312	313	100%
Sagy	502	464	92%
Santeuil	281	285	101%
Seraincourt	636	618	97%
Themerincourt	133	141	106%
Theuville	56	50	89%
US	592	559	94%
Vigny	580	550	95%



Qualité de l'eau

Résultats des analyses de l'eau potable		
Distribuée à :	Avernes (Bourg)	Hameau de Gadancourt
Analysée par :	SIEVA*	Syndicat de la source SAINT-ROMAIN
Date du prélèvement	05/01/2021 bactério / physico-chimie	26/11/2020 bactério / physico-chimie
Conformité	😊	😊
Conformité bactériologique	✅	✅
Conformité physico-chimique	✅	✅
Respect des références de qualité	✅	✅
Date du prélèvement	08/12/2020 physico-chimie / pesticides	17/07/2020 physico-chimie / pesticides
Conformité	😞	😊
Conformité physico-chimique	✅	✅

*SIEVA : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Aubette



Le détail des résultats sur :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>

Location des salles municipales

Dès que les conditions sanitaires le permettront, les salles communales pourront à nouveau être réservées par les associations et par les particuliers, qu'ils soient Avernois ou extérieurs.

Plusieurs salles sont à votre disposition :

- salle Joseph KESSEL - capacité de 150 personnes,
- l'Orangerie - capacité à l'intérieur de 50 personnes (exclusivement pour les Avernois),
- ancienne Mairie de Gadancourt - réservée pour les associations,
- le Pavillon (situé à droite de la Mairie) - réservée pour les associations.

Pour la salle Joseph KESSEL, la priorité sera donnée pour la réservation :

1. aux manifestations communales,
2. aux résidents d'Avernes et aux associations,
3. aux personnes extérieures.

Un formulaire de demande de réservation est disponible en Mairie ou sur le site Internet ainsi que le règlement qui devra être signé.

Tarifs pour un week-end :

	Avernois	Extérieurs
Salle Joseph KESSEL		
Sans vaisselle	300 €	500 €
Avec vaisselle	350 €	550 €
Orangerie	200 €	-

Ils sont nés



Ils se sont unis



Ils nous ont quittés



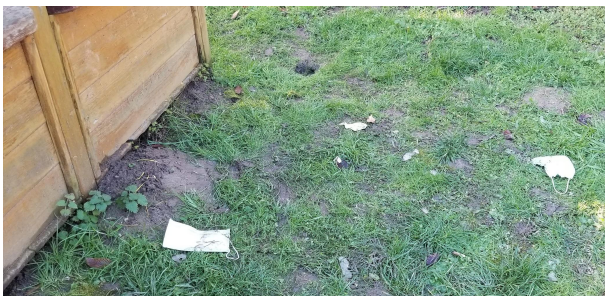
Tous citoyens responsables



Des actes de vandalisme sont régulièrement constatés sur les équipements communaux ou collectifs. Ces dégradations commises très certainement par une poignée de personnes entachent notre village et surtout empêchent le plus grand nombre de profiter dans de bonnes conditions des installations collectives. Dégradant les équipements et menaçant la sécurité des habitants, **ces actes sont inacceptables** surtout lorsqu'ils mettent en danger les enfants et plus particulièrement les tout-petits.



En deux semaines, les poteaux du filet de tennis ont été brisés volontairement, **un extincteur a été volé** dans une enceinte communale, vandalisé et jeté dans le jardin d'un habitant. Dans le mini parc, **le petit train, dès sa réparation, est aussitôt cassé ; la petite maison est tous les jours jonchée** d'emballages plastiques, de cigarettes, **de déchets** alimentaires en tout genre et pire de tout, de masques chirurgicaux ! **L'après-midi même de l'installation d'une nouvelle table de jeu, cette dernière a été descellée.** Deux jours après sa réparation, les travaux doivent à nouveau être refaits.



Ces dégradations doivent cesser. Faire attention aux équipements et aux personnes est dans l'intérêt de tous. Merci à chacun de se faire le relais de ces informations auprès des jeunes comme des moins jeunes.

Nous invitons plutôt les responsables de ces actes à exprimer leurs envies en imaginant et décrivant les projets qu'ils aimeraient voir aménager dans le village et à les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Des travaux à faire ?

Tous les documents concernant le Plan Local d'Urbanisme sont accessibles sur le site internet de la commune. Ils détaillent les objectifs, les zones, les règlements et tous les détails précisant les règles à respecter lorsqu'un habitant souhaite réaliser des travaux.

En cette année 2021, la commission urbanisme a pour objectif de fournir à tous les Avernois des informations utiles pour rédiger leur déclaration de travaux (la fameuse « DP », **Déclaration Préalable**), à travers des fiches pratiques consultables et téléchargeables sur le site Web de la Mairie ainsi que dans le guide de l'habitant en cours de conception.

Nous vous expliquerons quels types de travaux (toitures, clôtures, murs, abris de jardin, extension d'habitation, piscine...) doivent en faire l'objet et vous donnerons des conseils en vous guidant dans l'élaboration de la DP.

Sans attendre, voici quelques éléments sur le **circuit nécessaire** à l'acceptation de celle-ci :

1. Une déclaration préalable doit être **déposée en 5 exemplaires à la Mairie**, un certificat de dépôt tamponné à date vous est remis.
2. La Mairie vérifie uniquement si la DP est complète, sans en étudier le fond, puis la transmet au pôle urbanisme de la Communauté des Communes Vexin Centre (CCVC).
3. Le Vexin est un site inscrit et, de plus, Avernois est un village classé de par ses églises. De fait, un exemplaire est également envoyé à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) en charge du Val d'Oise.
4. La CCVC va vérifier la compatibilité de votre demande avec le Plan Local d'Urbanisme d'Avernois ou de Gadancourt, l'ABF va donner son avis et délivre un avis 'conforme', c'est-à-dire que le maire est dans l'obligation de suivre cet avis.
5. Le **délai de traitement de votre DP est de 2 mois**. Des pièces complémentaires peuvent vous être demandées par le pôle urbanisme de la CCVC ou l'ABF, et le délai repart à zéro lors de votre nouveau dépôt en Mairie.
6. Avant la fin du délai, vous recevez un courrier d'acceptation ou de refus de votre DP, avec préconisations ou motifs invoqués. Ce courrier, à entête de la mairie d'Avernois et signé par le Maire, reprend l'intégralité des éléments instruits par le pôle urbanisme et l'ABF.

En définitive, mieux vaut **anticiper**. **Si vous avez un doute** sur la complétude de votre demande, **n'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie avant** de la déposer, un des membres de la commission urbanisme sera à votre disposition pour vous aider.

Chiens & propreté



Propriétaires de chiens, pensez aux enfants, aux voisins, aux promeneurs, tenez en laisse vos animaux de compagnie, y compris dans les chemins, et ne laissez pas de « cadeaux » derrière vous. N'oubliez pas de promener les petits sacs pour les grosses commissions !



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Pensez-y !

Bientôt les beaux jours ! Les travaux de bricolage et jardinage vont reprendre.

N'oubliez pas la tranquillité de votre voisinage en respectant les **horaires définis par arrêté préfectoral** :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la mairie, rubrique :

[/vie-pratique/informations-pratiques](#).



Hommage à Samuel Paty

Parce que nos enfants sont la richesse du monde de demain,
Parce que l'école est et doit rester le symbole de l'éducation de la liberté de pensée,
Parce que les enseignants sont des représentants des valeurs républicaines,
Parce que nous sommes profondément révoltés suite au meurtre odieux de Samuel Paty,
Le conseil municipal d'Avernes lui a rendu hommage le samedi 24 octobre 2020 en observant une minute de silence sur le parvis de la mairie et a affiché son soutien aux enseignants.

#Je suis enseignant



Inscription à l'école

Les inscriptions débutent en général au **mois de mars**, mais l'enfant doit être inscrit **au plus tard au mois de juin** précédant la rentrée scolaire ou **dans les 8 jours qui suivent l'emménagement**. L'inscription de l'enfant se fait tout **d'abord à la Mairie** et ensuite à l'école.



Si l'enfant ne change pas d'école, vous n'aurez pas à renouveler son inscription chaque année.

Retrouvez tous les documents et pièces justificatives à fournir en mairie ou sur le site internet de la mairie, rubrique : [vie-municipale/demarches-administratives/](http://www.vie-municipale/demarches-administratives/).

Journée sur le thème des USA

Quel succès ce "voyage" aux USA avec l'équipe du périscolaire !

Le menu : burger / frites et brownie a fait l'unanimité. La décoration était bien entendu de mise. Excellente initiative de Mélanie qui a organisé un atelier pour les CE et CM les incitant à parfaire leurs connaissances. Les élèves ont donc pu partir à la découverte des USA en réalisant des affichages en sélectionnant une photo agrémentée d'un petit texte.

Le voyage s'est achevé dans une ambiance festive où petits et grands ont pu s'initier à la danse Country coachés par Mélanie. Tous ont adoré cet apprentissage à tel point qu'ils ont réitéré les jours suivants.



Halloween

Les petits monstres ont respecté le confinement et, à défaut d'investir les rues d'Avernes, ils se sont invités à la cantine de l'école cette année.

Nathalie, Mélanie, Priscillia et Mireille leur ont réservé le meilleur accueil en décorant la cantine et en se dotant elles-mêmes de drôles de chapeaux. Le menu, aux couleurs d'Halloween, a fait fureur, avant que la sorcière Mimi fasse vœu de bonté cette année en distribuant un sachet de bonbons à chacun.



L'arbre des CM2



Le 11/11 à 11h11, 11 enfants de CM2 promotion 2019-2020 étaient conviés sur le terrain multisports pour la plantation de l'arbre qu'ils avaient choisi, un cerisier.

Chrystelle NOBLIA et Mireille CAILLIÉ, adjointe en charge des affaires scolaires, en présence de Laurent DAMPEYROUX, professeur des écoles de CM2, ont remis à chacun un diplôme de fin de scolarité ainsi que le chapeau des diplômés.

Les enfants ont ensuite procédé à la plantation à grands coups de pelletées, dans la joie et la bonne humeur.



Noël à la cantine



La magie de Noël a une fois de plus opéré. Moment convivial à l'école du Bourg où 81 élèves, Madame le Maire, Mireille CAILLIÉ (3^{ème} adjointe), l'ensemble du personnel communal ainsi que les enseignants étaient réunis pour partager un repas festif dans la salle des fêtes. A l'issue du repas, les enfants ont souhaité faire profiter les adultes de leur talent en danse Country. L'ambiance était au rendez-vous et les applaudissements ont réchauffé le cœur des enfants.

Il ne manquait plus que le Père Noël s'invite à la fête... et ce dernier n'a pu résister à l'appel des enfants. Il leur a donc rendu visite et comme à l'accoutumée, le Père Noël a offert à chaque enfant un sachet de chocolats afin de patienter jusqu'au réveillon.

Merci Père Noël et rendez-vous l'année prochaine.

Noël

Le Père Noël était bel et bien au rendez-vous.

Ce samedi 12 décembre, il a commencé sa grande tournée dans la salle Joseph Kessel, magnifiquement décorée pour l'occasion.

Sur scène, dans son salon et dans une ambiance feutrée et féérique, il a accueilli individuellement tout au long de l'après-midi, une cinquantaine d'enfants âgés de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, frères et soeurs, conviés par petits groupes pour respecter les règles sanitaires.



Avec une tendresse toute particulière et très bien informé, le Père Noël a discuté, écouté attentivement chaque enfant et lui a offert un cadeau tant attendu.

Bien sûr, tous ont promis qu'ils seraient bien sages...

Intrépides, impressionnés, intimidés ou parfois apeurés, ils sont tous repartis les yeux pleins d'étoiles et les minois remplis de joie et de bonheur.

Tout aussi ravis de ce moment privilégié et chaleureux, les parents et même quelques grands parents ont pu immortaliser cette rencontre magique par de jolies photos souvenir.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cet évènement qui suscite toujours autant d'émotions.



Galette des rois



Quoi de mieux que de prendre plaisir à pâtisser et de se régaler en savourant sa propre galette des rois ? Encore une belle initiative menée par Nathalie, Mélanie et Priscillia qui ont transformé les élèves en pâtisseries le temps d'une journée. Succès garanti tant pour la confection que la dégustation !

Un grand merci à elles pour cet atelier.



Hommage à Samuel Paty

Le 2 novembre un hommage a été rendu à Samuel Paty. Une minute de silence a été observée dans les grandes classes. Elle a pris la forme d'un moment de calme pour les plus jeunes.

Cette journée a été l'occasion de rappeler à nos élèves les missions de l'école, leur permettre de s'interroger sur la notion de liberté, de laïcité et pour nous enseignants de réaffirmer les valeurs de la République.

Cela a donné lieu à des moments d'échanges riches en classe et chacun en cycle 2 et 3 a pu s'exprimer au moyen soit d'écrits, de dessins, de création poétique sur ces sujets.

Les enseignants de l'école du Bourg

Laïcité

Sur ma table et mon tableau
Sur le préau sur les bancs
Sur les murs et les crayons
J'écris ton nom

Sur le canapé en cuir
Sur les tables et sur les chaises
Sur la porte et l'escalier
J'écris ton nom

Sur la lune et le soleil
Sur les nuages et la Terre
Sur Mars et la galaxie
J'écris ton nom

Sur les bus et les voitures
Sur les trains et les motos
Sur les quads et les camions
J'écris ton nom

Sur les sapins enneigés
Sur les roses et les tulipes
Sur les arbres sur les fruits
J'écris ton nom

Sur les roues de ma voiture
Sur mon doudou mes jouets
Sur mon ballon de rugby
J'écris ton nom

Sur ma raquette de tennis
Sur mon guidon de vélo
Sur ma roue de bicross
J'écris ton nom

Sur un gilet un pull
Sur un collant une chaussette
Sur une robe et une jupe
J'écris ton nom

Sur les dés et mes Légos
Sur mes jouets et mon ballon
Sur mes belles petites voitures
J'écris ton nom

Sur la muraille d'un château
Sur la grande épée du roi
Sur les bombes et les obus
J'écris ton nom.

Poésie des élèves de CE1-CE2 d'Avernes
sur le modèle de « Liberté » de Paul Eluard

Spectacle "Le secret des arbres"

Ce vendredi 13 novembre, dans l'après midi, nous sommes allés voir une pièce de théâtre dans la salle Joseph Kessel. Cette œuvre était jouée par Véronique et David de la compagnie « Ici Théâtre ».

Sur scène se dressaient deux maisons, l'une en bois (vieille) tandis que l'autre était en meilleur état. Il y avait plusieurs personnages (Mémé, M. Gaspard, Gladys et Toudjic, entre autre).

Tous les personnages étaient interprétés par les seuls deux acteurs qui changeaient de masque, de costumes et même de voix à chaque apparition.



C'est l'histoire d'une vieille dame (Mémé) qui est obligée de vendre sa forêt (la dernière de la région) et sa maison pour continuer à vivre ... Elle se fait escroquer par son voisin et doit quitter immédiatement son logis.

Heureusement, son petit fils (Toudjic) va venir l'aider à sauver sa forêt et sa maison, après bien des aventures ...

Nos avis :

Pour : C'est une pièce drôle qui se termine bien. Mémé est assez intelligente, et grâce à la solidarité de ses proches elle va s'en sortir ... Il est aussi souvent question d'argent (de prix des choses, de trésor, de contrat). Il y a aussi du romantisme (et même de l'amour) dans l'histoire.

On a aimé le décor, la musique souvent présente (merci à Julien à l'accordéon) et surtout le jeu extraordinaire de ces deux acteurs brillants !

Contre : Certains élèves se sont étonnés des décors qu'ils ont trouvés peu réalistes. D'autres ont trouvé que la musique était parfois trop forte et pouvait couvrir la voix des acteurs.

En conclusion, nous avons adoré la pièce que nous recommandons à toutes et tous.

Les élèves de CM d'Avernes.

Notre petit bricolage de Noël



On a découpé des petites bouteilles d'eau puis on les a emballées dans du papier rouge. On a tracé le contour de la botte sur du carton. Puis on a pris du coton pour le coller sur le haut de la botte. Après on l'a décorée avec des paillettes, des flocons, des clochettes, des pièces de bois... Ensuite la maîtresse a ajouté des bons chocolats dedans puis on les a emballés dans du papier cadeau. C'était joli sous le sapin. Pour finir, on est reparti à la maison avec notre petite botte.

Texte de Hugo, Gauthier et Antoine (CE2)



Décembre à l'école du bourg



*Nous avons travaillé avec Ingrid.
Nous avons appris des chants de Noël.
Un film a été fait et tous les parents ont pu nous voir et nous écouter chanter.*

*Nous avons participé à des ateliers de Noël la dernière semaine avant les vacances :
Cartes de vœux, décorations et sablés de Noël.
Nous avons beaucoup aimé que des parents viennent nous aider.
Merci à eux !*

Les élèves de maternelle et CP



#Energie

Des économies grâce à l'infrarouge

Le chauffage : c'est près de 66% de la consommation d'énergie des ménages. Et une dépense moyenne de 1.800 euros par an pour une maison dans le Vexin (source INSEE).

Pour **faire baisser sa facture** et réduire son empreinte environnementale, il existe déjà des gestes simples, comme par exemple :

- **Ne pas surchauffer** (1 degré de plus = 7 % de consommation supplémentaire),
- **Baisser la température quand on est absent** de la maison (régulation par horloge),
- Baisser la température **pendant la période de nuit**.

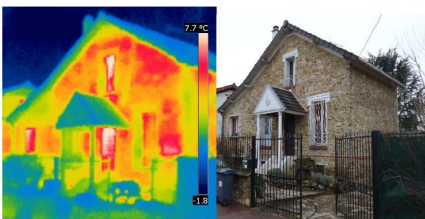
Cependant la qualité thermique du logement n'est parfois pas suffisamment performante et des sensations d'inconfort apparaissent. Pour compenser, on augmente les consignes de température et les dépenses s'envolent à chaque saison de chauffe.

Alors, comment faire lorsqu'on souhaite savoir où sont les déperditions thermiques les plus importantes, pour les réduire de manière ciblée, faire des économies de chauffage et gagner en confort ?

En faisant un **diagnostic de son isolation thermique par caméra infrarouge** :



Comment ça marche ?



Le technicien utilise une caméra thermique infrarouge pour mesurer sans contact les températures extérieures des zones de l'habitation. Ces mesures doivent être réalisées par temps froid, à un moment où l'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur est significatif. Les déperditions de chaleur sont interprétées sur les images à partir des différences de couleur.

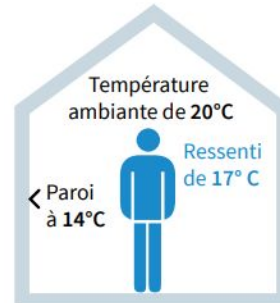
Au final, le technicien établit un rapport permettant au propriétaire de cibler les améliorations les plus judicieuses à entreprendre.

Ce rapport de diagnostic des déperditions sert de base à la décision, mais d'autres éléments sont à prendre en compte : le budget nécessaire des travaux d'amélioration, le retour sur investissement, les aides possibles, la réglementation...

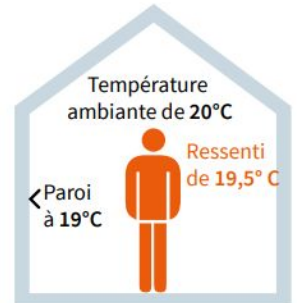
La commune étudie la possibilité d'une opération groupée de diagnostic par thermographie infrarouge durant l'hiver 2021-2022. Une information sera faite par les moyens de communication habituels (site Internet de la mairie, facebook...).

Le saviez-vous?

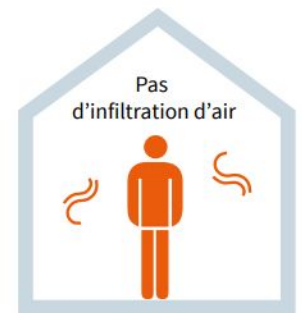
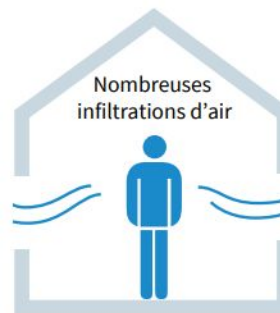
SITUATION INCONFORTABLE



SITUATION DE CONFORT



Un mur froid « aspire » la chaleur du corps. Une paroi à 14°C et un air ambiant à 20°C entraînent une température ressentie de 17°C.



Les mouvements d'air dus aux infiltrations non contrôlées entraînent une sensation d'inconfort dans le logement.

Plus d'informations sur :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-isoler-sa-maison.pdf>

Avernes, village rural et agricole

Nous sommes en Ile-de-France, à proximité de grandes agglomérations, mais Avernes a toujours été et reste un village agricole. La surface de **terres agricoles sur Avernes** est de 1215 hectares pour une superficie de la commune de 1720 hectares* soit **plus de 70%**. Les 30% restants sont les espaces urbanisés et les espaces naturels comme les forêts.

* source PLU Avernes et Gadancourt : Avernes : 1252 ha, 72% en terres agricoles soit 901 ha. Gadancourt : 468 ha , 67% en agricole soit 314 ha.

Qui cultive les terres agricoles ?

		Etendues en hectares	
		partielles	totales par grandes divisions
A. - Territoire agricole			
Superficie cultivée	Terres labourables	Cultures alimentaires, grains, etc...	560 ^h
		Prairies artificielles, fourrages divers...	191, ..
		Cultures industrielles.....	81, 9 ^h 40'
		Autres.....	" " "
	Prairies naturelles, herbages et pâturages...	Jachères.....	6, ..
		Vignes.....	61, ..
			838 ^h , 9 ^h 40'

Il y a **six exploitations sur le territoire d'Avernes** transmises de génération en génération. La moyenne des exploitations est de 108 ha, avec des tailles qui se situent entre 80 ha et un peu plus de 200 ha.

Sept exploitants des environs cultivent également des terres sur Avernes.

L'agriculture a toujours été une activité de premier plan, elle est d'ailleurs abordée dès les toutes premières pages de la **monographie écrite en 1899 par l'instituteur du village, M. Eugène VIDECOQ.**

		Etendues en hectares	
		partielles	totales par grandes divisions
A. - Territoire agricole (Suite)			
Superficie cultivée (Suite)	Vergers	3 ^h	64 ^h
	Jardins	Maraîchers et potagers.....	6, 25
		de plaisance, fruit.....	6, ..
	Bois et forêts	273, 23	273, 23
Total de la superficie cultivée.....			1187 ^h , 45 40'
Superficie non cultivée	Sables, grès, huîtres, etc.....	" " "	" " "
	Terres rocheuses et de montagnes.....	4, ..	4 ^h
	Terres marécageuses.....	" " "	" " "
Superficie totale du territoire agricole.....			1191, 45 40'
B. - Territoire non agricole (compréhensif de sol recouvert de constructions, ou contacté aux voies de communication, aux cours d'eau).....			55, 54 60'
Superficie totale de la commune.....			1247 ^h , 00 00

Aujourd'hui, les cultures ont sensiblement évolué et encore plus les techniques et moyens mis en œuvre pour cultiver les terres.

La mécanisation a entraîné une nette diminution du nombre de personnes employées aux travaux des champs. **Aujourd'hui une ou deux personnes suffisent à assurer l'essentiel du travail d'une exploitation**, avec des aides ponctuelles sur les périodes de travaux intenses, comme les moissons.

Autrefois, le travail de la terre occupait une grande majorité des habitants. Par exemple, la Grande Ferme employait jusqu'à 40 personnes au début du 20^{ème} siècle en période de moisson. Dans les années 80, il y avait encore, sur cette même ferme, 4 personnes et aujourd'hui 1 seule.

Les cultures ont changé également, avec l'évolution des techniques et la baisse de l'élevage, moins de fourrage, moins d'alimentation consommée sur place par les animaux et les habitants.

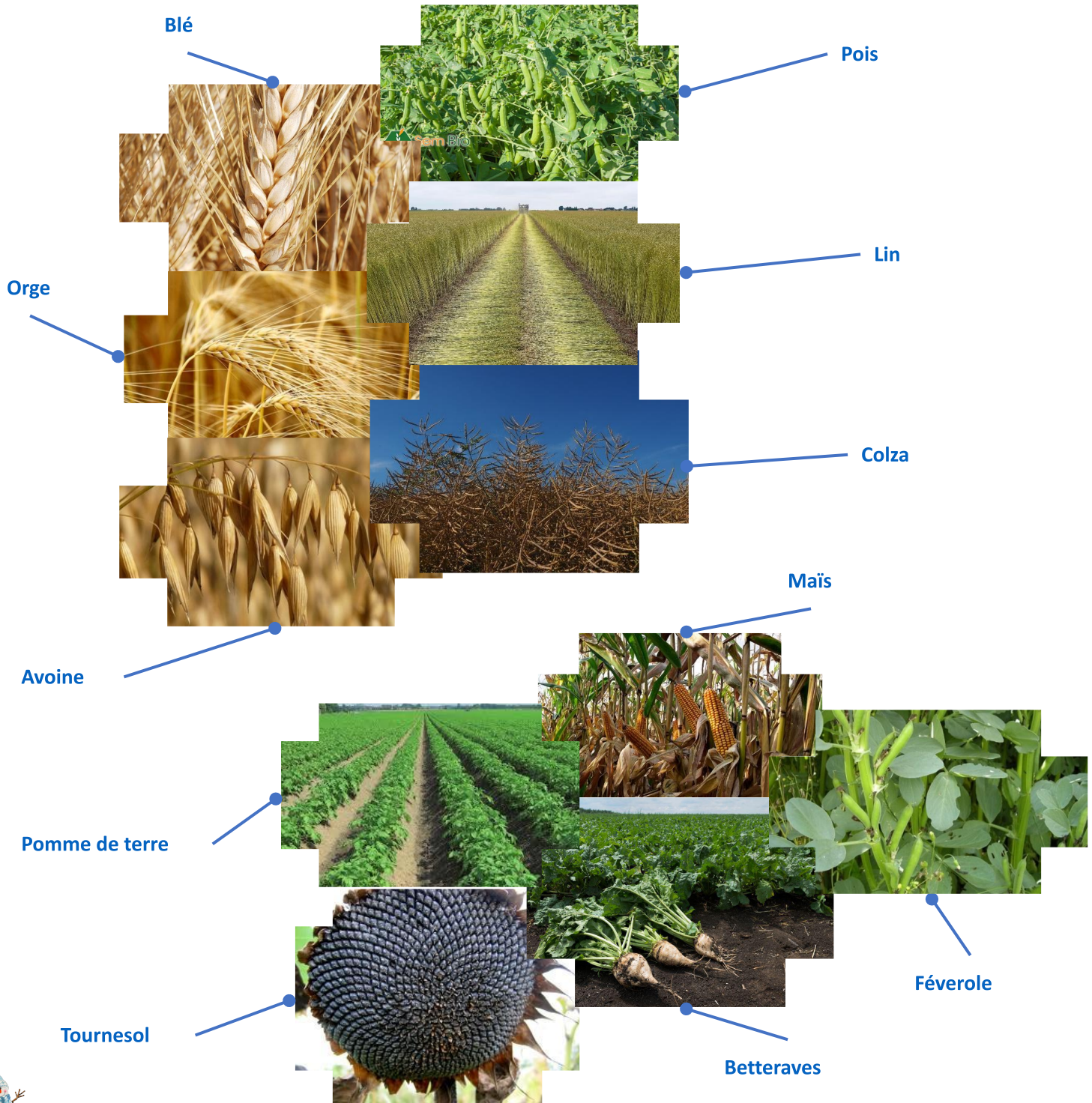
Mais que cultive-t-on à Avernes aujourd'hui ? _____

Principalement ce qu'on appelle les 'grandes cultures' :

- des céréales : Blé, Maïs, Orge, Escourgeon, Avoine,
- des oléagineux : Colza, Tournesol,
- des protéagineux : Pois, Féveroles,
- Betteraves,
- Pommes de terre,
- Lin.

Pour éviter d'appauvrir la terre et pour limiter la prolifération des adventices et ravageurs, l'exploitant **alterne les cultures** sur ses terres. Et pour étaler le travail et assurer un minimum de revenus chaque année, il diversifie ses cultures, dont le rendement dépend beaucoup des aléas climatiques.

Il y a aussi des prés qui accueillent des chevaux et des bovins.



Comment sont-elles cultivées et transformées ?

- **Blé** : destiné à l'alimentation animale ou à la transformation en farine pour produits alimentaires (pain, gâteaux, pâtes, semoule etc...), vendu aux coopératives, parfois transformé localement par l'agriculteur et vendu en direct. Peut aussi être transformé en éthanol, utilisé dans la fabrication des biocarburants.
- **Betteraves** : exclusivement sucrières pour la fabrication de sucre ou de biocarburants. Stockées en silos, enlevées par les sucreries entre novembre et janvier, transformées dans les sucreries.
- **Maïs** : destiné à l'alimentation animale (pas de maïs doux ici) et plastiques biodégradables, vendu exclusivement aux coopératives.
- **Orge, Escourgeon** : alimentation animale, vendus en grande partie aux coopératives, parfois utilisés localement, comme pour la bière.
- **Colza** : huile, vendue en grande partie en coopérative, parfois pressé à la ferme pour vente en direct.
- **Pommes de terre** : pour la féculerie, contrats avec industriels.
- **Lin** : pour la fibre textile, contrats avec industriels.
- **Pois, Féveroles** : alimentation animale, vendus en coopérative.

Les cultures qui ne sont pas transformées sur place sont vendues en coopératives, aux sucreries, à des industriels de l'agro-alimentaire.

En février, que trouve-t-on dans les champs ?



A toute saison, il y a du travail dans les exploitations. Il est donc normal de voir les tracteurs se rendre sur les terres et y travailler, quelle que soit l'époque de l'année. Au moment des moissons, des ramassages de betteraves, le travail se poursuit même la nuit.

En ce moment, vous trouvez dans les champs :

- Le blé d'hiver, semé en octobre/novembre 2020, dont la récolte se fera fin juillet/début août. De loin, on croirait de l'herbe mais ce n'est pas une pelouse !
- L'orge d'hiver (escourgeon) : ça ressemble au blé, mêmes dates de semis mais récolté fin juin.
- Le colza, semé fin août 2020, dont la récolte se fera mi-juillet.
- Des pois d'hiver semés en novembre 2020, récoltés fin juin/début juillet.



Les autres terres, travaillées à l'automne et en début d'hiver (déchaumage, labour), attendent le printemps pour les semis des autres cultures.

En ayant un autre regard...

Le saviez-vous?

Un hectare de betteraves en culture produit plus d'oxygène qu'un hectare de forêt.

Les agriculteurs, en plus de fournir denrées et produits pour l'alimentation et l'industrie agro-alimentaire, sont les artisans de nos paysages, qu'ils façonnent et entretiennent année après année.



Association Sports et Loisirs d'Avernes

Toute l'équipe ASLA vous présente ses vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2021. Qu'elle nous apporte à tous joie, bonheur et retrouvailles.

En ces temps exceptionnels, nous avons essayé de maintenir nos activités pour continuer de nous faire plaisir, pour entretenir un lien dont nous avons bien besoin en ce moment et aussi pour continuer d'assurer un revenu professionnel à nos coaches.

Merci à tous les adhérents qui se connectent aux cours en visioconférence. Qui aurait parié que les chorales fonctionnent à distance ? Ne lâchons pas !

Voici un petit aperçu des activités :

- **La chorale classique, la chorale variété, le bridge, le Pilates, le Yoga Iyengar et le cardio-training** continuent en visioconférence avec succès
- La **Marche Nordique** a suspendu ses sorties, mais nous pensons rattraper l'ensemble des cours dès que nous pourrons ressortir
- La **Sophrologie** a suspendu sa troisième et dernière séance et la reprendra dès l'accès à une salle communale.
- Le **Yoga Nidra** est suspendu jusqu'à la fin de l'année. Nadia renonce à reprendre les cours pour raison de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Si vous avez dans vos relations un prof de « Yoga détente méditation » à nous recommander, nous serons intéressés pour la rentrée prochaine.
- Nous réfléchissons à faire de la **Journée Bien-Être 2021** une édition virtuelle. A suivre...
- Enfin nous espérons pouvoir organiser le **pique-nique de fin d'année** afin de rassembler tous les adhérents autour d'un moment convivial et de célébrer l'été à venir !

L'année dernière, à la même époque, l'ASLA comptait 117 adhérents. En ce début d'année 2021, nous sommes 143, reflétant ainsi un besoin croissant de prendre soin de nous.

Merci à nos adhérents et merci à nos coaches qui assurent ce lien vital et entretiennent l'envie de rejoindre la séance suivante.

L'équipe ASLA

Toute notre actualité est sur notre site www.aslablog.fr

Sport, Loisir et Plaisirs !

Le Club Amitié-Rencontres

Suite à la crise sanitaire que nous subissons, l'Assemblée générale et la galette des rois n'ont pas pu se tenir en janvier. Dans ces conditions le bureau s'est réuni en petit comité. Un programme a été établi pour 2021 sous réserve de la situation sanitaire :

- Fin mars : sortie au Don Camillo
- Du 12 au 15 avril : Voyage en Hollande
- Fin mai : repas dansant
- Mi-juin : la Brocante
- Mi-septembre : sortie de 4 ou 5 jours en Alsace
- Début décembre : Marché de Noël à Reims.

Les sorties du mardi après midi sont suspendues, en attente du feu vert du Président de la République et de la Mairie. La cotisation pour 2021 reste inchangée : 22 euros.

En espérant se revoir rapidement, le Président et les Membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021 et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous et de vos proches.





C'est avec une grande joie que toute l'équipe du Foyer Rural avait répondu présente pour "le marché des produits locaux" organisé par la commune.

Les Avernois sont venus chercher leur commande de sapin, tous ravis de leur superbe qualité: merci à Jean-Pierre VALON.

Les gâteaux faits maison par Marie-José, Nathalie et Isabelle, que je remercie, ont eu un franc succès.

Le traditionnel vin chaud, qui a réchauffé nos visiteurs qui étaient ravis de pouvoir sortir, de voir du monde, de pouvoir partager un moment de convivialité.

28 kilos de frites, qui l'aurait cru! Merci à toi Jipère 😊 pour les navettes, le hot dog apprécié par tous, fourni par Alain OLLIVIER, notre boucher d'Avernois.

Superbe journée, qui a fait beaucoup de bien à plein de personnes.

Merci à toute l'équipe du Foyer

Janique MARTINEZ



ici.Théâtre!
Compagnie

NOUVELLE CRÉATION !

Malgré les conditions difficiles, la Compagnie ICI THÉÂTRE a pu créer son nouveau spectacle : « **LE SECRET DES ARBRES** », écrit, mis en scène et interprété par Véronique ANTOLOTTI et David LESNÉ, sur une musique composée et interprétée par Julien Gonzalès, et mis en lumières par Carla Silva.

Ce nouveau spectacle, qui s'adresse à tout public à partir de 5 ans, a pu être créé à la salle Joseph Kessel dans le cadre d'une résidence artistique. Comme convenu avec la mairie, à l'issue de la résidence, le spectacle a été présenté gratuitement aux enfants de l'école du Bourg. Malheureusement, entre la crise sanitaire et le plan vigipirate, seuls les CE et les CM ont pu en profiter.

Ce spectacle doit être présenté à Paris, à la Baleine Blanche (péniche-théâtre) au mois de février 2021 (pendant les vacances scolaires), avant de partir en tournée sur tout le territoire national. Il aurait dû connaître le **festival d'Avignon 2021**, mais suite à l'annulation du festival 2020, il sera présenté en **2022**. Souhaitons qu'il y trouve le même accueil et le même succès que le spectacle précédent « **POURQUOI LES CHATS NE NOUS PARLENT PAS** », qui a fêté sa 100^{ème} représentation en octobre dernier !



ET LES ATELIERS ?

Encore une fois, l'arrêt a été brusque et sans appel... Mais depuis le 7 janvier, en accord avec la municipalité, les ateliers enfants et ados ont enfin pu reprendre !!!

Si tout va bien, du moins si tout va mieux, les adultes devraient reprendre en février... croisons les doigts...

Tous nos adhérents restent motivés, et souhaitent vivement retrouver leur public au mois de juin prochain !!!

La compagnie Ici Théâtre



Bibliothèque municipale

Après la période de confinement, la bibliothèque a rouvert ses portes aux horaires habituels. Avec les annonces de couvre-feu avancé, ils ont été adaptés:

- Mercredi 16h30-17h45
- Vendredi 16h30-17h45
- Samedi 10h00-12h00 (inchangé).

Nous reprendrons les horaires habituels dès que possible.

En raison du contexte sanitaire, nous n'avons pu participer comme prévu, à la « Nuit de la lecture » qui avait été programmée le vendredi 22 janvier en partenariat avec l'association PACT-EN-VEXIN. Toutefois, plusieurs projets sont d'ores et déjà programmés pour l'année 2021.

- Au mois de mars, une conteuse, Ghislaine Forest viendra, accompagnée d'un musicien, nous enchanter autour d'une histoire de Micheline HECQUARD « Rafaelo et le rayon d'or » :



- Nous recevrons au printemps, dans le cadre d'une session scolaire, Nadine BRUN-COSME, auteure de nombreux albums pour la jeunesse.
- Nous envisageons également pour les adultes, une rencontre avec un auteur à l'automne.
- Nos groupes de lecture, au cours desquels nous échangeons sur nos coups de cœur, ont repris. Vous y êtes les bienvenus le jeudi après-midi et le lundi soir (dates affichées à la bibliothèque et sur le site Internet de la mairie).
- Le groupe jardin continue ses activités, un vendredi par mois

Nous avons pu nous rendre à la bibliothèque départementale où nous avons récupéré de nombreux ouvrages récents pour adultes et pour enfants. Profitez-en!

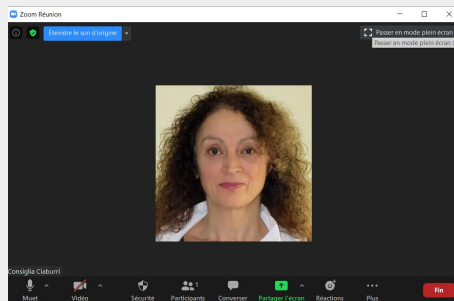
Enfin, grâce à plusieurs bénévoles de la bibliothèque et l'aide de Priscillia, le sol de la bibliothèque a fait peau neuve. Les vieilles moquettes ont disparu et le plancher réapparu.

Ça se passe chez nous

Ancre de Chine

QI GONG, TAIJIQUAN, GYM, avec Consiglia, nos activités se sont adaptées au gré des confinements et couvre-feux.

En septembre 2020 nous avons pu reprendre nos cours en présentiel à Avernès : Salle Kessel le mercredi matin et les autres cours dans la Salle Polyvalente, avec des règles très strictes : distanciation, port du masque avant et après la séance. Le cours de qi gong a été « splitté » en trois séances, car nous étions trop nombreux pour la capacité de la Salle : nous avons donc mis en place deux cours le mercredi après-midi et un cours le samedi matin. Et puis, le 29 octobre 2020 : **2^{ème} confinement** ! Là, il faut s'adapter. Du coup pour maintenir une continuité des activités, **nous avons lancé des cours sur Zoom** ! Suivis par une majorité d'élèves.



A partir du 15 décembre 2020, nous sommes **à nouveau en période de couvre-feu**, et les activités ont pu reprendre **en présentiel**, sans limitation de nombre de pratiquants dans la mesure où les cours sont encadrés par un professeur diplômé. Les règles de distanciation sont plus importantes encore, mais l'espace de la cour de l'école est largement suffisant pour accueillir les élèves qui ont bravé le froid et parfois même la pluie. Les préaux pouvant accueillir les pratiquants, l'espace a pu être occupé en parfaite distanciation.

Parallèlement à cela, nous avons aussi maintenu la plupart des cours en distanciel. Cela permettant de poursuivre la pratique en cas de trop fortes intempéries et aussi les cours du soir qui n'ont pas été repris en présentiel.

Les beaux jours vont revenir, propices à des activités en plein air et la cour de l'école est un lieu particulièrement accueillant avec des jeux au sol, que nous utilisons aussi pour nos cours : le cercle pour le bagua zhang, les marelles pour les activités cardio, finalement on a retrouvé notre esprit d'enfants avec ce confinement 😊.



La CCVC

Un bref rappel de ce que c'est...

Composée de 34 communes (1er janvier 2018), la Communauté de Communes Vexin Centre (CCVC) a pour objet d'associer ces communes dans un espace de solidarité avec un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

Vos élus y sont.

Nos participations aux commissions et syndicats de la CCVC :

- Commission Intercommunale Impôts Directs - Chrystelle NOBLIA, Christine BESSODES
- Syndicat Intercommunal Assainissement Autonome - Patrick VACHER, Ahcène CHIBANI, Laurent MOUSTIN
- Pôle mutualisation sous la vice-présidence de Nadine NINOT - Christine BESSODES
- Pôle Habitants sous la vice-présidence de Chrystelle NOBLIA - Mireille CAILLIE
- Pôle Territoires sous la vice-présidence de Robert DE KERVEGUEN - Christine BESSODES
- Pôle Environnement et Mobilités sous la vice-présidence de Marcel ALLEGRE - Christine BESSODES
- Sous-commission Transfert de la compétence Eau sous la vice-présidence de Michel BAJARD - Christine BESSODES
- Sous-commission Handicap sous la vice-présidence de Michel RAZAFIMBELO - Mireille CAILLIE, Roger FRANCART
- Pôle Communication sous la vice-présidence de Philippe HOUDAILLE - Dalila AÏT-OUSSEKRI, Sandrine POULAIN-DUVAL.

La CCVC

Lettre d'info de la CCVC

Envie de connaître l'actualité de la communauté de communes Vexin Centre et de ses communes ? Les événements qui s'y passent ?

Abonnez-vous à la lettre d'info sur <https://ccvexincentre.fr>.



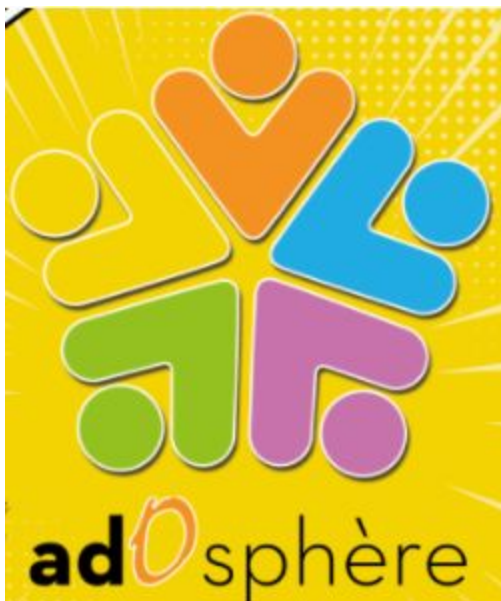
Vexin cENTR'aide

C'est un espace sécurisé d'échanges et d'entraide de la Communauté de Communes Vexin Centre. Organisé autour de trois thèmes : partages, services, objets. Il vous permet d'entrer en contact avec vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin..), vos compétences (techniques, manuelles..), échanger vos objets (recyclerie), acquérir de nouveaux savoir-faire et bien d'autres choses. Le bon coin du Vexin !

Connectez vous sur www.vexincentraide.fr
c'est pratique et gratuit !



L'adosphère pour les 11-17 ans



Située à l'entrée des **locaux de l'hôpital J.B. Cartry de Marines**, l'adosphère accueille les jeunes de Marines et de la Communauté de Communes Vexin Centre, de la 6^{ème} à la 2^{nde} (11/17 ans).

L'été, la structure accueille également les CM2 qui entrent en 6^{ème} à la rentrée scolaire.

Chaque été, un séjour est organisé en France ou à l'étranger. Sorties, ateliers en tout genre, sport... les activités ne manquent pas !

L'adosphère une structure ouverte : une fois adhérent, chaque enfant peut venir quand il le souhaite.

Pour s'inscrire, retrouvez les formulaires sur :

<https://avernes95.fr/jeunesse/colleges-et-lycees/adosphere-un-service-propose-a-marines-pour-les-11-17ans-2/> ou sur le site de la Mairie de Marines (Rubrique Jeunesse Adosphere).

Pour une première inscription merci de prendre rendez-vous au **01 30 39 69 08**.

L'Adosphère est ouverte toute l'année :

- le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30**,
- le **mercredi de 10h00 à 18h00**.



Contacts & informations

mairie@avernes95.fr

Accueil téléphonique :
01 30 39 20 13

Lu, Ma, Je, Ve :
9h-12h / 14h-18h
Sa : 10h-12h

Accueil Mairie :

Lu, Ma, Je, Ve : 16h-18h
Sa : 10h-12h

La Poste Agence communale :

Lu, Je : 8h30-9h30 / 16h-18h
Ma, Ve : 16h-18h / Sa : 10h-12h

Retrouvez sur le site internet les bulletins municipaux au format numérique, rubrique :

avernes95.fr/vie-municipale/bulletins-municipaux/.



#AvernesConnecté

- site internet et page facebook de la mairie pour toutes les actualités :
- recevez **par SMS des notifications d'alerte de la commune** (alerte météo, coupure d'eau ou d'électricité, crise sanitaire...) en vous abonnant **gratuitement** à : <https://avernes.alertecitoyens.com>.

Territoire du Val d'Oise

Saurez-vous retrouver Avernes ?

Relier le bon territoire à la bonne commune.

La forme et les proportions entre territoires ont été conservées.

Retrouvez la réponse dans le prochain bulletin et sur le site internet de la mairie à compter du 1er mars.

16,7 km²



• **Avernes** •

• **Magny-En-Vexin** •

• **Vigny** •

• **Pontoise** •

• **Chars** •

• **Marines** •

• **Argenteuil** •

• **Cergy** •

17,2 km²



17,2 km²



11,7 km²



7,15 km²





Comité de rédaction : D. Aït-Oussekri, C. Bessodes, V. Mathon, C. Noblia, S. Poulain-Duval, D. Redon
Contributions et photos : D. Bailleux, M. Caillié, A. Chibani, JM. Dumoucel, S. Duval, F. Le Duc, J. Lerdu, D. Lesné,
M. Mathon, J. Martinez, G. Mellier, N. Millet, A. Noury, B. Péan, ML. Tarlier, M. Thomas, C. Vicente, les élèves et
enseignants de l'école du Bourg.